

POUR ANNONCER LA BONNE NOUVELLE

L'annonce de l'Évangile est la mission principale de l'Église, tâche qu'elle effectue fidèle au commandement du Christ ressuscité : « Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit » (Mt28, 19). Cette responsabilité est portée par la communauté ecclésiale toute entière. En effet, selon les mots du pape François, chaque baptisé est appelé à être un disciple missionnaire, témoin vivant de l'Évangile.

Cette mission d'annonce va de pair avec le respect de la liberté et de l'histoire de chaque personne, car si l'Église annonce, c'est l'Esprit Saint qui convertit et pousse le fidèle à s'adjoindre à la communauté chrétienne. Ainsi, l'annonce se fait dans le respect des peuples, des cultures et des traditions. Cette manière de vivre la mission est fondamentale pour les MEP, comme en témoigne les instructions données en 1659 par le Saint-Siège aux premiers missionnaires en partance pour l'Asie : « N'introduisez pas chez eux nos pays, mais la foi, cette foi qui ne repousse ni ne blesse les rites ni les usages d'aucun peuple ». C'est le principe de l'inculturation : il s'agit d'adapter l'annonce de l'Évangile à chaque peuple et à chaque culture. Le missionnaire cherche à se rendre particulièrement attentif aux mœurs, mentalités et traditions des peuples auprès desquels il est envoyé et pour lesquels son message doit être intelligible.

Pour les MEP, cela se concrétise notamment par l'apprentissage des langues locales (les prêtres s'y consacrent pendant 3 ans à plein temps avant le début de leur mission), par le travail de traduction de la Bible et par l'adaptation de certaines coutumes dans la liturgie et la vie pastorale. Par exemple, en Asie du Sud-Est, les phtèles, vases d'offrande utilisés dans les temples bouddhistes, sont employés comme baptistères dans les églises. À Taïwan, en Corée du sud et dans d'autres pays, le culte des ancêtres et certains rites traditionnels ont été insérés dans la liturgie. À Taïwan, l'autel des ancêtres est présent dans toutes les églises.

Pour les prêtres MEP, cela nécessite donc une connaissance approfondie de tout ce qui fait la culture et la religion d'un peuple et d'une société. Dans de nombreux pays, les missionnaires ont ainsi contribué à la protection et à la mise en valeur d'un riche patrimoine culturel et linguistique, notamment celui des minorités ethniques.

